



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 39
Hebdos régionaux de l'Estrie

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 30 juin 2021 – À la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le [Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury](#). Ce mandat a débuté le 15 mars 2021. [La commission d'enquête](#) chargée de l'examen du projet était composée de Mme Marie-Hélène Gauthier, présidente, et de M. Michel Germain, commissaire.



INFORMER

Grâce à son travail, la commission a permis d'offrir aux citoyennes et aux citoyens des conditions propices et respectueuses pour qu'ils puissent s'informer et s'exprimer, et ce, malgré le contexte de la pandémie actuelle.



CONSULTER

Le rapport contient une description détaillée du projet, les opinions et les préoccupations des participants et participantes, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Les points saillants sur ces sujets font l'objet d'une section en ouverture de rapport et sont également disponibles dans une [fiche synthèse](#)



ENQUÊTER

[Pour un survol du mandat, cliquez ici.](#)

LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Pour en savoir plus, consultez la version électronique du [rapport](#). Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures applicables, seule la version électronique est disponible. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter le rapport sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.



AVISER

– 30 –

Source : Rachel Rousseau
Conseillère en communication
581 925-0692 ou 1 800 463-4732
rachel.rousseau@bape.gouv.qc.ca